



LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction des Déplacements - Zone Nord
Service Pôle Ingénierie Routière
10, Impasse Fée Electricité
26300 Pizançon
Contact Aurélie CHANOVE / Matthieu VICTOIRE
Tél : 04 75 70 63 35 Fax : 04 75 71 91 55
Courriel : achanove@ladrome.fr
mvictoire@ladrome.fr
Réf. :
Pizançon, le 28/10/2025

COMMUNIQUÉ

ROUTE DEPARTEMENTALE (RD) 2 - ROUTE DE L'ARPS COMMUNE DE SAINT-LAURENT-EN-ROYANS TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES EBOULEMENTS ROCHEUX PROLONGATION DE FERMETURE

Le Département de la Drôme réalise des travaux de protection contre les chutes de pierres sur la RD2, entre les PR3+650 et 3+850 (section entre les deux tunnels), sur la commune de Saint-Laurent-en-Royans.

Les conditions climatiques défavorables à la réalisation de travaux sur cordes en paroi rocheuse ainsi que des purges supplémentaires induisent une prolongation de la fermeture totale de la RD2.

**La RD2 sera maintenue fermée à toute circulation jusqu'au
vendredi 21 novembre 2025.**

(Ouverture en alternat prévue à 15h00)

A partir du lundi 24 novembre à 8h00, les travaux se poursuivront sous

**Route barrée en semaine des lundis 8h00 aux vendredis 15h00
du 24 novembre 2025 au 30 janvier 2026**

La circulation sera rétablie sous alternat les week-ends à partir du 21 novembre 15h00, ainsi que du 18 décembre 2025 15h00 au 5 janvier 2026 8h00.

Les équipes travaux seront renforcés pour la pose des dispositifs contre les éboulements rocheux afin de maintenir une fin de chantier au 30 janvier 2026.

Durant ces travaux **deux déviations** sont en place :

Les véhicules de plus de 3m90 et les transports de matières dangereuses sont déviés par Saint-Jean-en-Royans, Bouvante-le-Bas et le Col de la Portette.

Tous les véhicules d'une hauteur inférieure à 3.90m (hors transports de matières dangereuses) sont invités à passer par Sainte-Eulalie-en-Royans, Echevis et La-Chapelle-en-Vercors ;

Le Département est bien conscient de la gêne que ces différents travaux occasionnent aux usagers et s'efforce de trouver les meilleures dispositions possibles pour la limiter.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Plan de déviation

- Zone de travaux
- Déviation pour véhicules de moins de 3m90 hors matières dangereuses
- Déviation pour véhicules de plus de 3m90 et matières dangereuses

